

*L'Adresse*

tarifs. C'est ce que je comprends. Je ne sais pas à quel point elle y tient, mais c'est ce que je comprends.

Par conséquent, cela montre bien qu'on prévoit déjà augmenter les coûts des services téléphoniques si cette demande est approuvée, et en particulier pour les Canadiens ruraux comme nous, qui dépendons tellement du réseau téléphonique pour communiquer, que ce soit pour faire des affaires, pour parler à nos proches ou pour obtenir des services d'urgence.

**M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Consommateurs et des Sociétés):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question à mon bon ami d'Okanagan—Similkameen—Merritt au sujet de la vallée Kettle. À titre d'habitant de Lethbridge, je me suis souvent demandé pourquoi cette vallée avait été fermée il y a de nombreuses années, car c'est, semble-t-il, une voie plus directe pour parvenir à la côte.

Pourrait-il nous préciser sa position à ce sujet? Je sais que cette vallée a été victime du gouvernement précédent, et ce, il y a de très nombreuses années.

Au sujet de la GRC, les gens qui se mettent en rapport avec moi sont toujours surpris lorsque je leur donne des renseignements supplémentaires. Ainsi, lorsqu'ils apprennent que le gouvernement fédéral finance 25 p. 100 des frais de fonctionnement de la GRC, je leur dis alors: «Pourquoi devrait-il en être ainsi? Étant donné que la police provinciale du Québec et celle de l'Ontario sont financées entièrement par les contribuables de ces deux provinces, pourquoi ces gens devraient-ils payer davantage pour absorber les frais de fonctionnement de la GRC qui est, en fait, le corps policier provincial de nos provinces respectives?» Lorsque les gens voient la question de ce point de vue, ils reconnaissent souvent qu'il est vrai que les Québécois et les Ontariens ne devraient pas avoir à verser cet argent et que c'est à eux de payer davantage pour assurer le maintien de leur service de police.

En ce qui concerne la Société Radio-Canada, à notre arrivée au pouvoir, elle recevait 800 millions de dollars. À l'heure actuelle, cette somme est passée à 1,4 milliard de dollars. C'est manifestement une augmentation énorme. Si la société doit sabrer dans ses services, c'est parce qu'à l'instar de tous les autres médias, elle n'a pas le choix à la suite de la baisse des revenus publicitaires découlant de la récession. Ainsi, pourquoi le contribuable devrait-il combler la différence et pour quelle raison ne demanderait-on pas à la société de procéder à des coupes sombres comme doivent le faire les autres médias?

**M. Whittaker:** D'abord, je voudrais parler de l'argument spécieux selon lequel le Québec et l'Ontario n'en profitent pas. Quand on examine la situation, on voit bien que si la GRC assure des services de police municipaux, disons, en Colombie-Britannique, il y a, en Ontario et au Québec, un groupe d'intervention national qui s'occupe de la lutte contre le trafic des stupéfiants et contre le crime organisé à l'échelle du pays. Le Québec et l'Ontario profitent à de nombreux égards de la présence de la GRC.

Par exemple, en 1951, la Colombie-Britannique avait sa propre police provinciale. À cause de la question de l'unité et croyant, dans une certaine mesure, que plus un organisme est gros, plus il est fort et qu'il fallait rester à jour sur le plan technologique, on a jugé qu'il valait mieux, si je comprends bien, supprimer la police provinciale et faire appel à la GRC.

• (1320)

Comme en témoignent certaines enquêtes, je pense que cette décision a sans doute été pertinente, car il arrive souvent que les services de police municipaux et provinciaux ne veuillent pas partager des renseignements avec d'autres corps policiers, ce qui entraîne la tenue de deux ou trois enquêtes simultanées. À mon avis, la GRC est un atout pour le Canada et profite à tout le monde.

Passons maintenant à la question de la Société Radio-Canada. Le Canada est un pays jeune qui possède une caractéristique que nos vis-à-vis semblent ignorer dans une certaine mesure; il s'agit de son aspect culturel. Le Canada n'existe que depuis 124 ans. Grâce aux subventions accordées à Radio-Canada, j'estime que des gens comme Tommy Hunter, Don Messer dans les Maritimes, Anne Murray et plusieurs autres ont pu se faire connaître. Leur carrière a été lancée sur les ondes de Radio-Canada. Sans des artistes comme ceux-là et sans nos orchestres symphoniques, qui se produisent sur les ondes de Radio-Canada, notre pays ne se serait pas autant développé sur le plan culturel. C'est un aspect que n'exploite pas le secteur privé.

Le député de Cariboo—Chilcotin en a sans doute parlé à un diffuseur.

**M. Worthy:** Non.

**M. Whittaker:** Il dit que non. J'estime que sans Radio-Canada, la culture n'aurait pas autant progressé au Canada depuis 124 ans. Je pense que ce n'est pas une question d'argent. C'est quelque chose que nous devons tous entretenir et encourager afin d'aider nos organisations artistiques, qu'il s'agisse des arts visuels, oratoires ou acoustiques.